

STRATEGIE DU PROGRAMME NATIONAL SGP POUR LA 6^{EME} PHASE OPERATIONNELLE (OP6)

CAMEROUN

Ressources de l'OP6 (estimation en US\$)

a. Fonds de base	:	400 000 US\$
b. Solde restant de l'OP5	:	-----
c. Fonds STAR	:	664 000 US\$
d. Autres fonds à mobiliser	:	400 000 US\$

Table de matières

1.	Contexte sommaire du SGP Cameroun	3
1.1.	Historique du SGP Cameroun et résultats acquis.....	3
1.2.	Partenariats majeurs et sources de cofinancement existants	4
1.3.	Potentiel d'incrémentation des ressources et expériences des projets précédents	4
2.	Niche du programme national SGP	4
2.1.	Cohérence avec les priorités nationales	4
2.2.	Contribution des communautés et des Organisations de la Société Civile à la mise en œuvre des priorités nationales.....	5
2.3.	Potentiel de complémentarité et de synergies entre les Initiatives Stratégiques du SGP Cameroun pour l'OP6 et celles d'autres acteurs.....	5
3.	Stratégies pour la 6 ^{ème} Phase Opérationnelle (OP6).....	6
3.1.	<i>Stratégies d'octroi de subventions transversales pour l'OP6</i>	6
3.2.	<i>Stratégies d'octroi de subventions dans le paysage terrestre de l'OP6</i>	8
3.3.	<i>Stratégies de « grand Bailleurs» ou Grantmaker+</i>	10
4.	Cadre des résultats attendus.....	13
5.	Plan de Suivi & d'Évaluation	16
5.1.	<i>Le Plan S&E du portefeuille de projets individuels.....</i>	16
5.2.	<i>Participation des parties prenantes à la conception, la réalisation et suivi de la mise en œuvre de projet</i>	17
5.3.	<i>Stratégie d'agrégation des résultats des projets de l'ensemble du portefeuille du programme national.....</i>	17
6.	Plan de mobilisation des ressources	18
7.	Plan de gestion des risques	19
8.	Approbation du Comité National de Pilotage.....	21

Liste des abréviations

ADD	: Alternatives pour le Développement Durable
AFD	: Agence Française de Développement
APA	: Accès aux ressources génétiques et Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation
APAC	: Aires du Patrimoine Autochtones et Communautaire
CCSPM	: Cercle de Concertation de la Société civile Partenaire du MINFOF et du MINEPDED
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCPM	: Cercle Consultatif des Partenaires du MINFOF et du MINEPDED
CMB	: Comité Multi-Bailleurs
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CNP	: Comité National de Pilotage du GEF Small Grants Programme
COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afriques Centrale
CPAP	: Country Programme Action Plan
DAR	: Dispositif d'Allocation des Ressources
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSDSR	: Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural
DSRP	: Document de Stratégie pour le Réduction de la Pauvreté
FED	: Fonds Européen de Développement
FAO	: Food and Agricultural Organization
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
GEF	: Global Environment Facility
ISTF	: International Society for Tropical Foresters
MINEPDED	: Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	: Ministère des Forêts et de la Faune
NBSAP	: National Biodiversity Strategy Action Plan
OAL	: Organisme d'Appui Local
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile
PADDL	: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PAN/LCD	: Plan National de Lutte Contre la Désertification
PANERP	: Plan d'Action Energie pour la Réduction de la Pauvreté
PANGIRE	: Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PANGZMC	: Plan d'Action National de Gestion des Zones Marine et Côtière
PNACC	: Plan National d' Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun
PNMCSPOP	: Plan National de Mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants
PNDP	: Programme National de Développement Participatif
PNGE	: Plan National de Gestion de l'Environnement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POP	: Polluants Organiques Persistants
RACOPY	: Réseau Actions Recherche Concertées pour les Peuples Autochtones Pygmées
RAEEP	: Réseau des Associations pour l'Environnement et l'Energie Propre
RCM	: Réseau Camerounais des Mangroves
REDD	: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation de la forêt
REFACOF	: Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts
REFADD	: Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable du Cameroun
RFC	: Réseau de Foresterie Communautaire
ROS4C	: Réseau des Organisations de la Société civile camerounaise sur les changements climatiques
RSE	: Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAO	: Substances Appauvrissant la couche d'Ozone
SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
SEPLS	: Socio-Ecological Production Landscapes/Seascapes
SIARC	: Salon International de l'Artisanat du Cameroun
SNGDES	: Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux et des Sols dans l'espace Agro-sylvo-pastoral au Cameroun
SNGD	: Stratégie Nationale de Gestion des Déchets
SOCAPALM	: Société Camerounaise de Palmeraies
SPN	: Stratégie du Programme National
STAR	: Système Transparent d'Allocation des Ressources
UNCCD	: United Nations Convention to Combat Desertification
SGP	: Small Grants Programme
UNESCO	: United Nations Education, Science and Cultural Organization
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
OPED	: Organisation pour l'Environnement et le Développement Durable

Introduction

En tant que programme institutionnel du FEM, le SGP aligne ses stratégies par phase opérationnelle à celles du FEM et subventionne des projets de démonstration pour une éventuelle mise à l'échelle, réplification et intégration. L'action au niveau local de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales est considérée comme une composante essentielle de la Stratégie 2020 du FEM (c.-à-d. rassembler les alliances de parties prenantes pour fournir des bénéfices environnementaux globaux et contribuer au Plan stratégique du PNUD, et mettre l'accent sur le développement durable). Au niveau mondial, l'objectif global du programme SGP pour le FEM-6 est le suivant « *Aider efficacement à produire des avantages environnementaux mondiaux et à préserver le patrimoine écologique mondial en apportant des solutions communautaires et locales qui complètent et renforcent les mesures prises aux niveaux national et mondial.* » Pour cela le SGP utilisera une approche en trois volets qui met l'accent sur les écosystèmes dont l'importance vitale est reconnue au niveau mondial, met en place des mécanismes de soutien institutionnel et financier, et renforce systématiquement les capacités des acteurs locaux et nationaux de la société civile.

1. Contexte sommaire du SGP Cameroun

1.1. Historique du SGP Cameroun et résultats acquis

Le Cameroun, pays de l'Afrique Centrale couvre 475 000 km² avec 22 millions d'hectares de forêt, soit près de 50 % de sa superficie. Les écosystèmes sont diversifiés et comprennent les forêts denses humides et sèches, les savanes de haute et basse altitudes, les steppes et les mangroves du littoral. Ces écosystèmes sont un réservoir de ressources importantes pour la subsistance des populations rurales dont plus de la moitié vivent encore en dessous du seuil de pauvreté.

Depuis plus de deux décennies, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ou Global Environment Facility (GEF) finance des projets de grande, moyenne et petite taille au Cameroun.

Le GEF Small Grants Programme (GEF SGP ou SGP) ou Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), a démarré ses activités au Cameroun en 1993. Après avoir été clôturé en 1997, le programme a été relancé en Mars 2007 durant la dernière année de la 3^{ème} Phase Opérationnelle. C'est au cours de la 4^{ème} Phase Opérationnelle que l'action du SGP Cameroun a obtenu une assise et une reconnaissance nationales. La diversification thématique du portefeuille de projets et la pertinence des résultats obtenus par ces projets ont permis l'extension ou la réplification de certains d'entre eux. C'est le cas d'un projet d'élevage de crevettes de l'OPED qui a obtenu une subvention 6 274.315 Euros du Congo Bassin Forest Fund pour l'extension de ses activités.

Pour la 5^{ème} Phase Opérationnelle (OP5), avec eu enveloppe globale de 2.360.00 \$US (soit 900.000\$US de ressources de base du SGP et 1.360.000\$US de ressources STAR (Système Transparent d'Allocations de Ressources) reçues du gouvernement du Cameroun) le SGP Cameroun a financé 55 projets, ainsi repartis dans les domaines thématiques du FEM : 38,9% pour la Biodiversité, 29,6% pour les Changements Climatiques, 1,9% pour les Produits Chimiques et les POPs, 25,9% pour la Dégradation des sols, et 3,7% pour le Renforcement de Capacités.

OPED organisation bénéficiaire du SGP Cameroun a reçu le Prix Equateur 2014, tandis que l'organisation AGRIPO a reçu le prix « La France s'engage au Sud » en 2015. En partenariat avec le Programme de Petites Initiatives (PPI) du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) de l'UICN- Cameroun, le programme national a organisé en 2013 une foire des connaissances et des meilleures pratiques permettant aux ONG/OCB nationales partenaires et bénéficiaires du SGP Cameroun de se mettre en réseau, partager et exhiber les meilleures pratiques, les technologies innovantes ainsi que les enseignements développés, pour promouvoir la réplification et la mise à l'échelle des résultats obtenus pour un plus grand impact.

1.2. Partenariats majeurs et sources de cofinancement existants

L'allocation de microfinancements sera constituée essentiellement de ressources STAR d'une valeur de 640.000 \$US reçues du gouvernement du Cameroun et de ressources de base du SGP estimées à 400.000 \$US.

En termes de partenariat majeur existant, le SGP Cameroun sert de prestataire de service pour le projet COMDEKS (Community Development and Knowledge Management for the Satoyama Initiative) financé par le Japon dans l'arrondissement de Bogo, région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Le programme national a aussi été identifié comme prestataire de services d'un projet multifocal de grande envergure (FSP) sur financement du FEM et intitulé «Integrated and Transboundary Conservation of Biodiversity in the Basins of the Republic of Cameroon».

Le programme national envisage de se rapprocher du FIDA pour se proposer comme prestataire de services dans le cadre d'un projet financé par le FEM. A travers une stratégie de communication et de lobbying ciblée, le SGP Cameroun s'emploiera à susciter l'intérêt du secteur privé, notamment des entreprises telles que BOCOM Petroleum, les Brasseries du Cameroun, SOCAPALM, ainsi que des collectivités locales (Communauté Urbaine de Douala) pour le cofinancement des projets d'intérêt spécifique.

1.3. Potentiel d'incrémentation des ressources et expériences des projets précédents

Au cours des précédentes phases opérationnelles, le SGP Cameroun a connu un succès notable notamment à travers cinq (05) organisations partenaires-bénéficiaires ayant reçu des distinctions ou reconnaissances nationales et internationales. Telles que OPED avec le Prix Equateur 2014 ; AGRIPO – Lauréat du Prix de l'Innovation 2015 de Yale ISTF; AGRIPO - Finaliste du Prix Equateur 2015 ; AGRIPO – Lauréat du Prix « La France s'engage au Sud - 2015 » ; AGRIPO – Lauréat du Prix Challenge Climat – 2015 ; Association Horizon Info – 3^{ème} Prix International du SIARC – 2014 ; CERAF - ; RUWDEC – Commonwealth Youth Worker Award Africa Region en 2013 ; RUWDEC – 2^{ème} position de la Foire des Innovations et des Connaissances du Bureau Régional Afrique du PNUD - 2013). Certaines organisations bénéficiaires ont pu mobiliser des ressources auprès d'autres donateurs sur la base des résultats obtenus pour répliquer des activités ou participer aux foras internationaux: à l'instar de Association Horizon Info avec l'AFD et The Lutheran World Federation – 2015 ; l'ADD avec FLOW Food en 2015 et le FIDA en 2015. Une communication ciblée sur les innovations et bonnes pratiques issues de ces projets modèles pourra permettre leur réplification dans le cadre de la mise en œuvre de l'OP6.

2. Niche du programme national SGP

2.1. Cohérence avec les priorités nationales

L'Estuaire du Cameroun a été retenu comme paysage cible à la suite d'un processus de consultation au niveau central portant sur l'identification des parties prenantes du SGP Cameroun et une collecte d'information auprès de ces acteurs, suivi d'un atelier de sélection participative du paysage cible pour OP6 en tenant compte des priorités nationales et des problématiques pertinents dudit paysage. Notamment la croissance démographique, les mouvements migratoires des populations d'autres pays (Benin, Nigeria, Tchad, etc...), les besoins accrus en bois-énergie, la détérioration de sa capacité à générer des revenus ou des emplois pour la population qui engendrent une surexploitation des ressources forestières fauniques et halieutiques.

Pour faire face à ces différents défis environnementaux, le Cameroun a adhéré à plusieurs instruments juridiques internationaux et a développé diverses stratégies sectorielles auxquels la Stratégie du Programme National (SPN) SGP Cameroun pour la 6^{ème} Phase Opérationnelle s'intègre parfaitement. Les principales conventions internationales et documents de stratégies sectorielles majeurs sont repris dans le tableau 1.

Tableau 1. Liste de conventions pertinentes et de plans ou programmes nationaux/ régionaux

Conventions de Rio et cadres de planification nationaux/régionaux	Date de ratification/ finalisation
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	1981
Convention d'Abidjan et son Protocole	1981
Convention de l'ONU sur la diversité biologique (CDB)	1993
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	19 octobre 1994
Plan de Convergence /COMIFAC et PASR-AC	2000
Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POP)	2001
Communications nationales de la CCNUCC (1 ^{ère} , 2 ^e , 3 ^e)	31 Janvier 2005 (1 ^{ère})
Plan d'Action Energie pour la Réduction de la Pauvreté (PANERP)	2005
Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR)	2006
Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)	2009
Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE)	2009
Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Zones Marines et Côtières	2010
Plan National de Mise en œuvre (PNM) de la Convention de Stockholm	2012
Schéma Directeur d'Aménagement des mangroves de la réserve de Douala Edéa	2012
Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE)	Révision 2012
Plan d'Action National Stratégique pour la Biodiversité (NBSAP)	Révision 2013
Schéma Directeur d'Aménagement des mangroves du Cameroun	2014
Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA)	18 juillet 2014
Plan National d' Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun (PNACC)	2015

2.2. Contribution des communautés et des Organisations de la Société Civile à la mise en œuvre des priorités nationales

En tant que partenaires clés du SGP et grâce à un accès direct aux microfinancements, les OSC et les communautés locales ainsi que les Peuples Autochtones contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques du SGP de manières diverses et originales, qu'il s'agisse de la conception et de la mise en œuvre des projets, ou de la mobilisation de cofinancements pour leurs projets auprès d'autres parties prenantes telles que les collectivités locales décentralisées, le secteur privé ou les autres donateurs. A travers les projets à réaliser dans le cadre de ces priorités nationales, les OSC et les communautés à travers des projets ciblées et stratégiques chercheront à favoriser une meilleure utilisation et vulgarisation des bonnes pratiques identifiées et des connaissances générées des projets précédemment réalisés. Ceci se fera en étroite liaison avec le développement et la mise en œuvre des stratégies et plans nationaux ainsi que l'élaboration des politiques nationales

2.3. Potentiel de complémentarité et de synergies entre les Initiatives Stratégiques du SGP Cameroun pour l'OP6 et projets/programmes d'autres acteurs

La niche du programme national contribue à divers cadres de planification et d'actions auxquels les Initiatives Stratégiques retenues par le SGP Cameroun pour OP6 viennent s'arrimer parfaitement. Il s'agit de différents programmes/projets financés par le gouvernement, des projets et/ou programmes financées par le FEM ou d'autres donateurs majeurs, y compris les projets/programmes du PNUD et d'autres agences du Système des Nations Unies, ainsi que d'autres initiatives portées par les ONG (Tableau 2).

Tableau 2. Contribution du SGP Cameroun aux priorités nationales/ Résultats stratégiques du FEM-6

1	2	3	4
Initiatives stratégiques de l'OP6 du SGP	Résultats du FEM-6 par domaine d'intervention	Brève description de la pertinence de la niche du Programme National SGP avec les priorités nationales/ d'autres agences	Brève description de la complémentarité entre le programme national SGP et la programmation stratégique du bureau-pays PNUD
Conservation communautaire du paysage terrestre ou marin	<i>Maintenir la biodiversité globalement significative, ainsi que les biens et services écosystémiques qu'elle fournit à la société</i>	Contribution aux priorités suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • DSCE : stratégies de croissance 3.2.1, • NBSAP : Objectifs stratégiques A, B, C et D • Plan de convergence COMIFAC : l'axe stratégique. • RPP (composante stratégique 2b) • PANGZMC: projets 1.1, 1.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2 Paysage adjacent ou situé à l'intérieur de celui d'autres grands projets "CBSP – Sustainable community-based management and conservation of mangrove ecosystems in Cameroon" (FAO)	Contribution au Programme 2 du CPAP Produit 2.1 : Rendre les institutions nationales/locales et les populations cibles aptes à gérer durablement l'écosystème à travers leurs pratiques agro-sylvo pastorales Produit 2.2 : Un programme de communication pour le changement de comportement des populations impliquant les autorités administratives, religieuses et traditionnelles mis en place pour l'adoption de bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales et de prévention et gestion des catastrophes
Agriculture climatique et agro-écologie novatrice soucieuse de l'environnement	<i>Gestion durable des terres dans les systèmes de production (agriculture, pâturages, paysages forestiers)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • PNACC: Axe stratégique 3 • PANGZMC: projet 2.1 • SNGDES : Axe stratégique 3 	Contribution au Programme 2 du CPAP Produit 2.1 : Les institutions nationales/locales et les populations cibles pour les rendre aptes à gérer durablement l'écosystème à travers leurs pratiques agro-sylvo pastorales
Co-avantages de l'accès aux sources d'énergie émettant peu de carbone	<i>Soutenir une évolution vers des voies de développement résilientes et à faibles émissions</i>	Contribution à la priorité: <ul style="list-style-type: none"> • du DSCE : paragraphe 157. Energies renouvelables et biomasse • • PANGZMC: projet 3.3, • PANERP : Axes 2, 5 et 6 	Contribution au Programme 2 du CPAP Produit 2.3 : Les institutions nationales/locales et les populations aptes pour la mobilisation des ressources financières et humaines (volontaires) en vue de leur relèvement et de la gestion des changements climatiques (atténuation et adaptation).

3. Stratégies pour la 6^{ème} Phase Opérationnelle (OP6)

3.1. Stratégies d'octroi de subventions transversales pour l'OP6

La stratégie d'octroi de financement hors paysage est en partie en cohérence avec le programme pays du PNUD d'appui au gouvernement pour soutenir le relèvement précoce des populations affectées par les crises sécuritaires des régions de l'Extrême Nord et de l'Est. D'autres parts en lien avec la prise en compte de la nécessité de soutenir les populations autochtones dans tout le pays et des besoins en renforcement de capacités des communautés et des OSC notamment dans les nouvelles initiatives multifocales du SGP pour OP6.

Volet 1 : Résilience et relèvement précoce

Les financements vont cibler des projets qui renforcent les systèmes de production, soutiennent la production des services écosystémiques, ou améliorent la préparation des communautés et des écosystèmes aux catastrophes naturelles ou pour lutter contre leurs répercussions.

Volet 2 : Appui aux peuples autochtones et à la conservation des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC)

Les financements vont cibler prioritairement les régions de l'Est et du Centre pour soutenir des projets de conservation des espaces-ressources appartenant ou gérés par les populations autochtones, la diversification et à la promotion de moyens d'existence durables, l'valorisation et l'amélioration de la durabilité des APAC.

Volet 3 : Renforcement des capacités

Les initiatives financées porteront sur l'organisation d'atelier des parties prenantes au niveau national pour le renforcement de capacités et de connaissances sur les menaces causées par des produits chimiques (tels le Mercure) sur la santé humaine et l'environnement, le partage de bonnes pratiques, le plaidoyer et le lobbying.

Tableau 3: Cadre de résultats des projets hors paysage

1 Volet	2 Régions Cibles	3 Activités	4 Indicateurs	5 Moyens de vérification
<i>Volet 1 : Résilience et relèvement précoce</i>	Extrême Nord et Est	Projet qui renforce les systèmes de production, la production des services écosystémiques, les moyens de subsistance et (1 projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 01 initiative mise en œuvre réussie • Au moins 50 hommes, 50 femmes et 50 jeunes bénéficiaires directs 	Rapports de projets produits par l'équipe nationale du SGP Rapport de Suivi Annuel
		Projets qui soutiennent la production des services écosystémiques (2 projets)	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 1 projet réussi sur des pratiques maintenant les services écosystémiques et la biodiversité 	
<i>Volet 2 : Appui aux peuples autochtones et Aires du Patrimoine Autochtones et Communautaire (APAC)</i>	Régions de l'Est, Sud et Centre	Projets contribuant à la conservation des espaces-ressources des populations autochtones vulnérables (2 projets)	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 25 d'ha de d'espace-ressource préservés par des pratiques durables 	Rapports de projets produits par l'équipe nationale du SGP Rapport de Suivi Annuel
		Initiatives de valorisation et d'amélioration de la durabilité des APAC (2 projets)	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 01 projet réussi 	
<i>Volet 3 : Renforcement des capacités</i>	National	1 Projet de sensibilisation des OSC, secteur privé, CLDs et Jeunes sur les effets des POPs et Produits Chimiques (cas du mercure contenu dans les peintures, amalgames dentaires, piles, ampoules, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 01 projet réussi 	Rapports de projets produits par l'équipe nationale du SGP Rapport de Suivi Annuel

3.2 Stratégies d'octroi de subventions dans le paysage terrestre de l'OP6

3.2.1. Processus et critères de sélection du paysage du SGP Cameroun pour OP6

Pour la sélection du paysage, une note de politique sur l'approche paysage(s) terrestre(s)/marins(s) pour l'OP6 a été élaborée et diffusée auprès des parties prenantes, après une revue documentaire approfondie ayant permis de cerner la notion d'approche paysage et ses implications. Par la suite, il a été organisé un atelier d'identification et de sélection du paysage terrestre/marin impliquant une vingtaine de participants parmi lesquels les représentants des communautés à la base, les organisations de la société civile, les représentants des ministères techniques et de la coopération concernés ainsi que les organisations internationales.

Sur la base des critères d'homogénéité (homogénéité des enjeux environnementaux majeurs, homogénéité des traits caractéristiques des écosystèmes, etc.) et de la pertinence problèmes environnementaux globaux identifiés et en cohérence les priorités nationales définies dans les différents documents de stratégies (NBSAP, NAPA,...) et les Initiatives Stratégiques du SGP pour l'OP6, cinq paysages ont été présélectionnés. Au cours d'un atelier de sélection participative impliquant ces différents acteurs l'Estuaire du Cameroun a été identifié comme le paysage terrestre du SGP cameroun pour l'OP6. Les critères majeurs utilisés au cours de cet atelier pour le choix final du paysage portaient entre autres sur les considérations socio-environnementales, l'intérêt et l'organisation des communautés, les potentialités pour un triple gain social, économique et environnemental, les possibilités de synergie avec d'autres partenaires/programmes, l'existence d'un système de gouvernance local, l'existence d'un pool d'OSC dans le paysage (annexe 3).

3.2.2. Processus de consultation

Le processus de consultation des parties prenantes s'est fait au niveau central notamment auprès des acteurs étatiques (différents ministères techniques et de coopération) et non étatiques (ONG internationales, OSC partenaires du SGP, PNUD, membres du CNP, etc...) à travers des rencontres individuelles au cours desquelles des informations ont été collectées à l'aide d'un guide d'entretien développé à cet effet.

Tandis que pour les acteurs à la base notamment, les élus locaux, les représentants des ONG et OCB locales, les leaders féminins, les autorités administratives, traditionnelles et religieuses, les leaders des communautés à la base, les représentants du secteur privé (sociétés agro-industrielles, industries brassicoles, sociétés pétrolières, etc...) ont été consultés à travers des interviews, focus group au niveau de quinze (15) communes du paysage ciblé. Ces consultations ont ciblé les Services Déconcentrés de l'Etat, les acteurs du secteur privé dans le paysage, les partenaires techniques et financiers intervenant dans le paysage, les ONG et bureaux d'étude spécialisés dans le domaine de l'environnement actifs dans le paysage

Trois (03) grands ateliers ont été organisés avec l'ensemble des acteurs au niveau du paysage pour la sensibilisation, l'élaboration la carte participative du paysage, le diagnostic environnemental participatif, la restitution et la validation des résultats de l'étude de la situation de référence à la base.

Au terme de ce processus, dans l'Estuaire du Cameroun le bloc constitué de la Reserve de Douala-Edéa, de la Lokoundjé (dont 23 campements de Pygmées en plus des villages Bantous), des zones de Dizangué et Mouanko a été retenu comme prioritaire pour l'octroi des microfinancements pour l'OP6.

NB : Les zones péri-urbaines et urbaines de Douala pourraient être impliquées en cas de mobilisation de ressources conséquentes auprès du secteur privé et des collectivités locales décentralisées.

3.2.3. Processus adopté pour effectuer l'évaluation de la situation de référence du paysage

L'évaluation de la situation de référence du paysage s'est déroulée en quatre étapes majeures :

- la collecte des informations de base,
- la consultation des parties prenantes à la base,

- la présentation des résultats préliminaires de la situation de référence au Comité National de Pilotage du GEF SGP Cameroun,
- la restitution et la validation des résultats à la base.

Le rapport de la situation de référence avec la matrice globale d'analyse des problèmes à l'échelle du paysage et la carte participative détaillée du paysage ciblé sont en annexes.

3.2.4. Initiatives stratégiques de l'OP6 pour lesquelles les projets seront soutenus en priorité dans le paysage

Le diagnostic du paysage a fait ressortir divers problèmes dont les plus importants sont :

- a. La destruction des mangroves qui menace la survie d'une faune très diversifiée qu'elle abrite naturellement, comprenant des mammifères, des reptiles, des amphibiens et des espèces oiseaux menacés d'extinction ;
- b. La pression sur la faune sauvage du fait du braconnage pour alimenter les grandes métropoles (Douala, Edéa) et les points de consommation/commercialisation sur l'axe routier de Douala – Yaoundé. Les Réserves de faune de Douala Edéa, et du Lac Ossa font l'objet d'une forte pression du fait des activités anthropiques et sont en perte croissante de leur couvert forestier par la dégradation et la déforestation se fait aussi bien à l'intérieur qu'en périphérie. L'activité de pêche artisanale et industrielle est en nette croissance et de plus en marge de la réglementation avec l'utilisation de pratiques peu respectueuses de l'environnement.

En tenant compte de l'allocation de microfinancement et du contexte du paysage du SGP Cameroun, les trois initiatives stratégiques à considérer prioritairement et la typologie des projets à financer sont les suivantes :

➤ **Conservation communautaire du paysage terrestre ou marin**

- Promotion des alternatives à la dégradation des ressources et à l'utilisation du bois énergie de mangroves
- Conservation des habitats et/ou espèces menacées
- Restauration des écosystèmes dégradés
- Promotion des bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'environnement et des ressources

Les principales parties prenantes seront les OSC, les communautés à la base, les services de conservation, les collectivités territoriales décentralisées, le secteur privé, etc.

Les projets de cette initiative stratégique seront mis en œuvre pendant toute la durée d'OP6.

➤ **Co-avantages de l'accès aux sources d'énergie émettant peu de carbone**

- Promotion des alternatives au bois énergie
- Promotion des technologies énergétiques vertes : biogaz,

Les principales parties prenantes seront les OSC, les communautés à la base, les collectivités territoriales décentralisées, les industries qui développent les technologies énergétiques vertes, etc.

Les projets de cette initiative stratégique seront mis en œuvre entre la 2^{ème} et la 4^{ème} année d'OP6.

➤ **Agriculture climatique et agro-écologie novatrice soucieuse de l'environnement**

- Promotion de nouvelles formes d'agriculture performantes sur les plans économique et environnemental
- Promotion de la domestication des produits forestiers non ligneux présentant un intérêt pour la conservation

Les principales parties prenantes seront les OSC, les communautés à la base, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), les sociétés agro-industrielles, le MINADER, le MINEPDED, etc.

Les projets de cette initiative stratégique seront mis en œuvre au cours des années 1 et 3 d'OP6.

3.2.5. Mécanismes de synergie entre les initiatives

En vue d'assurer une synergie efficace avec les initiatives en cours à l'échelle du paysage, la mise en œuvre de la stratégie mettra un point d'honneur sur :

- Le soutien aux projets présentant des opportunités de cofinancement avec d'autres donateurs
- Le soutien aux projets capitalisant les leçons apprises des autres initiatives
- Le réseautage des initiatives semblables ayant un potentiel à conjuguer leur impact

Environ 70% des ressources pour OP6 seront consacrés pour le financement des projets dans le paysage, 30% seront réservées pour des projets en dehors du paysage ciblé. Pendant l'OP6, tous les projets financés devront mobiliser un cofinancement (en espèce et/ou en nature) représentant au moins 50 % ou idéalement 100% du montant sollicité du SGP. Le développement de partenariats avec le secteur privé, les collectivités territoriales décentralisées sera encouragé pour favoriser l'accès des OSC à diverses autres opportunités de cofinancement.

3.3. Stratégies de « grand Bailleurs » ou Grantmaker+

Etant donné que le SGP travaille essentiellement avec des communautés et des OSC ayant de faibles capacités, et compte tenu du contexte de l'OP6 caractérisé par une diminution des allocations des programmes nationaux et une réduction du nombre de projets à financer, il est impératif d'avoir une approche innovante permettant le maintien de la pertinence de l'action et de l'efficacité économique du SGP comme bailleurs malgré cette conjonction de facteurs peu favorables. Ceci se fera essentiellement en élargissant la gamme des parties prenantes au développement durable : notamment en accompagnant les communautés et les OSC à travers des services autres que l'octroi des subventions. Tels que le renforcement des capacités des institutions, la gestion des connaissances, l'amélioration des politiques, le réseautage, l'accompagnement des OSC dans la formulation des propositions de pertinentes leur permettant d'accéder directement aux nouveaux financements d'autres bailleurs de fonds, rapprocher les projets du SGP des projets de moyenne et grande taille du GEF.

3.3.1. Plates-formes de dialogue entre OSC et gouvernement

Au Cameroun, le cadre légal régissant les associations (loi de 1990) est plutôt libéral. Il est caractérisé par un régime déclaratif pour les associations (à l'exception des associations confessionnelles ou étrangères soumises au régime de l'autorisation préalable) et consacre le principe de la libre administration des associations en respect de la législation en vigueur et de leur statut interne.

Des expériences de dialogue entre autorités et société civile existent et la tendance générale est à la reconnaissance progressive des OSC par l'Etat. Il existe en outre de nombreux réseaux et plateformes sectoriels de la société civile ainsi qu'une tentative de création d'une plateforme nationale des OSC du Cameroun.

Aussi, l'implication des OSC est un principe clef de la stratégie de partenariat du Plan d'Action du Programme Pays du PNUD au Cameroun. Le SGP Cameroun qui contribue à la mise en œuvre du CPAP va contribuer à la mise en place et au renforcement des capacités d'une plateforme des OSC/OCB de l'Estuaire du Cameroun qui va interagir avec le Gouvernement et les autres partenaires au développement (y compris le secteur privé comme membre « ex officio » qui à travers l'appui apporté aux OSC ou aux communautés pourra se positionner parmi les parties prenantes clés du paysage). Le but sera de servir de cadre de partage d'information, de préparation et de mobilisation des OSC/OCB pour la mise en œuvre des conventions, les ODD et autres instruments juridiques et de planification nationaux/internationaux au niveau du paysage, de monitoring/évaluation des impacts environnementaux. La plateforme jouera également un rôle de veille et de sentinelle pour assurer la pleine application de la législation environnementale à l'échelle du paysage.

3.3.2. *Influence politique*

Le SGP Cameroun va augmenter substantiellement son implication comme partenaire du gouvernement et des industries sur des domaines clés tels que la conservation et l'environnement, l'agro-écologie innovante, l'énergie à faible émission de carbone, y compris la possibilité de synergie avec d'autres partenaires clés. Le Programme va travailler avec les parties prenantes clés, y compris les communautés à la base, les OSC et les populations autochtones vulnérables pour rendre ses interventions en rapport étroit avec les besoins de la société.

SGP Cameroun accompagnera les ONG/OCB partenaires dans la production de documents de synthèse des leçons apprises et des meilleures pratiques, les factsheets, les policy brief, pour l'information et l'influence des politiques.

Ces documents seront diffusés auprès des parties prenantes du SGP et des autorités gouvernementales, et mis en ligne sur le site Internet du PNUD Cameroun en vue d'induire des effets multiplicateurs.

Le renforcement du réseau des organisations partenaires et bénéficiaires du SGP permettra à ce réseau de se positionner pour un dialogue constructif avec le gouvernement sur la planification et l'élaboration de politiques nationales concernant l'environnement et le développement durables

Le SGP mettra également un point d'honneur sur le partage d'expériences par des visites de projets, ateliers, films documentaires, pour permettre la transposition des projets.

3.3.3. *Promotion de l'inclusion sociale*

La population du Cameroun est essentiellement jeune, les moins de quinze ans représentent 45% de la population contre 3% pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. Les femmes constituent environ 50,5 % de la population. Pour OP6 le SGP Cameroun mettra l'accent sur des projets visant l'implication des femmes ou des organisations de femmes, des jeunes ou des organisations de jeunes ainsi que des populations autochtones, en les appuyant pour qu'ils jouent pleinement leur rôle dans le processus de développement local. Les projets financés pendant OP6 devront promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Il s'agira d'apporter un soutien prioritaire aux projets qui prennent en compte les besoins spéciaux des femmes ou des organisations de femmes, des jeunes (solaires ou sortis du cadre scolaire, sans emplois) et autres groupes vulnérables ou marginalisés (Peuples Autochtones, personnes handicapées, personnes âgées, etc...) dans la conception et la mise en œuvre.

Bien que des données précises ne soient disponibles, la population totale au Cameroun des peuples autochtones « pygmées » est estimée à environ 0,4 % et ce sur une population totale de près de 19,5 millions d'habitants en 2009, ce qui représente environ 8 000 personnes. Les Peuples Autochtones seront appuyés aussi bien dans le paysage terrestre du SGP pour OP6 que dans le cadre des initiatives hors paysages. Ces projets ayant pour bénéficiaires directs les peuples autochtones devront conçus dans un esprit de partenariat, avec leur participation pleine et effective, en vue d'obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé dans les cas où leurs droits, leurs terres, leurs ressources, leurs territoires ou moyens de subsistance traditionnels pourraient être touchés.

3.3.4. *Plan de gestion des connaissances*

La stratégie de gestion des connaissances de SGP Cameroun mettra l'accent sur la documentation et la capitalisation des leçons apprises et des meilleures pratiques. Elle vise le partage d'expérience et la définition des éléments clés du succès capables d'être répliqués. Les modalités sont les suivantes :

- la mise en place d'une plateforme de gestion des connaissances qui facilite le partage des connaissances générées au sein du portefeuille de projets financés par le SGP;
- encourager la participation des organisations partenaires et bénéficiaires aux conférences et ateliers d'échanges pour présenter les résultats et impacts de leurs activités;

- développer des banques de données sur les expériences et les résultats au moyen d'éléments vidéos et de documents écrits tels que les synthèses de résultats et d'enseignements tirés des projets ;
- organiser les ateliers des parties prenantes tous les deux (02) ans avec les bénéficiaires de projets des deux (02) années précédentes, de manière à tirer les leçons apprises et vulgariser meilleures pratiques des projets ayant terminé leur mise en œuvre ;
- organiser les foires de connaissances présenter les résultats acquis, partager les leçons apprises et les meilleures pratiques ;
- la production des études de cas à partir des résultats obtenus des projets, lesquels pourront aussi être utilisés pour informer et influencer les politiques. La production de ces documents pourra se faire à travers des microfinancements alloués aux OSC pour avoir des documents de bonne qualité et qui pourront être intégrées à la plateforme de gestion des connaissances au niveau global du SGP.

Cette stratégie permettra un réseautage des bénéficiaires des investissements du SGP duquel pourront naître diverses interactions positives offrant des possibilités de démultiplication de l'impact des projets. Le SGP devra également partager avec ces bénéficiaires toute information sur d'autres opportunités et guichets de financements ; ou bien fournir des informations nécessaires aux autres donateurs, d'apporter aux organisations bénéficiaires des cofinancements qui incrémentent les investissements SGP et contribuent à l'atteinte de l'impact global du SGP au niveau mondial.

3.3.5. Stratégie de communication

Durant les phases opérationnelles antérieures, le SGP Cameroun a utilisé différents outils et approches dans le cadre de sa stratégie de communication ; notamment :

- le partage de l'information à travers des échanges fluides avec les parties prenantes en utilisant divers supports tels les réunions de travail, les prospectus, les affiches, etc. ;
- une bonne communication entre les bénéficiaires, les autorités gouvernementales compétentes, les principaux organismes nationaux et internationaux reliés à la problématique intervenant dans le paysage ;
- le développement d'activités d'information du public notamment avec les médias de proximité locaux ;
- la promotion/diffusion des leçons apprises du Projet auprès des personnes-clés qui interviennent dans la même sphère d'activités à travers des prospectus, des pamphlets, reportages télévisés, etc. ;
- le développement du plaidoyer auprès des autorités locales, des décideurs et des partenaires de développement pour la promotion de la pertinence de l'approche paysage.

L'appropriation de certains de ces supports et approches s'est avérée limitée notamment pour les communautés à la base. C'est pour cette raison que durant l'OP6, au-delà de la prise en compte des éléments décrits ci-dessus, un accent sera mis sur la production de supports de communication adaptés aux communautés à la base. Chaque projet communautaire sollicitant un micro-financement du SGP devra par conséquent prévoir dans son budget de mise en œuvre du projet une ligne destinée à la production de supports de communication adaptée à une audience donnée, tout en prenant en compte l'adéquation entre les supports de communication à développer et le récepteur du message à véhiculer qui est l'audience ciblée.

4. Cadre des résultats attendus

Tableau 4. Cohérence avec les composantes du programme global de l'OP6 du SGP

1 Composantes du projet OP6	2 Cibles de la SPN	3 Activités	4 Indicateurs	5 Moyens de vérification
<p><u>SGP OP6 - Composante 1 :</u> <i>Conservation communautaire du paysage terrestre/marin :</i></p> <p>1.1 Les programmes nationaux du SGP améliorent la conservation, l'utilisation durable, ainsi que la gestion des écosystèmes terrestres, côtiers et marins importants via la mise en place d'une approche communautaire de la gestion des paysages terrestres et marins dans environ 50 pays</p>	<p>La SPN cible le paysage terrestre et côtier de l'Estuaire du Cameroun</p> <p>Les écosystèmes de mangroves, les forêts marécageuses et inondées, les plages et les forêts de basse altitude de terre ferme</p>	<p>Promotion d'alternatives à la dégradation des ressources et à l'utilisation du bois énergie de mangroves (02 projets)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 100 ménages utilisent les sources d'énergie alternatives (foyer amélioré, biogaz, etc....) 	<p>Rapports de projets programme national Rapport de suivi annuel</p> <p>Revue de la Stratégie du Programme National</p>
		<p>Conservation des habitats et/ou espèces menacées (02 projet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 espèces bénéficiant des pratiques de conservation 	
		<p>Restauration des écosystèmes dégradés (02 projets)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 20 ha de forêts de mangrove reboisés 	
		<p>Promotion des bonnes pratiques en matière d'environnement et d'utilisation des ressources (01 projets)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Emission d'au moins 500 Eq tonnes de CO₂ évitée par la non déforestation • Au moins 10 d'ha de forêts soumis aux pratiques de gestion durable 	
<p><u>SGP OP6 - Composante 2 :</u> <i>Agriculture climatique et agro-écologie novatrice soucieuse de l'environnement</i></p> <p>2.1 Pratiques agro-écologiques intégrant des mesures visant à réduire les émissions de CO₂, et renforçant la résilience au changement climatique essayées et testées dans les zones tampons des aires protégées et les corridors forestiers avant d'être diffusées dans au moins 30 pays prioritaires</p>	<p>- Projets de promotion de nouvelles formes d'agriculture performantes sur le plan économique et environnemental</p> <p>- Projets sur la promotion de la domestication des produits forestiers non ligneux présentant un intérêt pour la conservation</p>	<p>02 projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 100 d'ha de forêts préservées du fait de la pratique d'une agriculture durable 	<p>Rapports de projets produits par le programme national</p> <p>Rapport de Suivi Annuel</p> <p>Revue de la Stratégie du Programme National</p>
		<p>02 projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 02 projets réussis • Au moins six (06) PFNLs domestiqués • Expérience des producteurs en matière de domestication évaluée et capitalisée 	

<p><u>SGP OP6 - Composante 3 :</u> <i>Co-avantages de l'accès aux sources d'énergie émettant peu de carbone :</i></p> <p>3.1 Solutions énergétiques communautaires faiblement émettrices de carbone déployées avec succès dans 50 pays, ces approches alignées et intégrées aux cadres plus larges, tels que le SE4ALL et introduits dans au moins 12 pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projets de promotion des alternatives au bois énergie • Projets de promotion des technologies énergétiques vertes : biogaz 	<p><i>04 projets</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 100 ménages utilisent les techniques énergétiques à faible émission de CO₂ (foyer amélioré, biogaz, etc....) 	<p>AMR, rapport national AMR, base de données globale, rapport national</p> <p>Revue de la Stratégie du Programme National</p>
<p><u>SGP OP6 - Composante 5 :</u> <i>Plates-formes de dialogue entre les OCS et le gouvernement pour la politique et la planification (Grand Bailleur):</i></p> <p>5.1 Le SGP soutient les « Plates-formes de dialogue entre les OCS et le gouvernement pour la politique et la planification », en utilisant des partenariats existants et potentiels, dans au moins 50 pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mise en place d'une plate-forme de dialogue entre les OCS et le gouvernement pour la politique et la planification</i> 	<p><i>1 projet</i></p>	<p>Au moins 01 Plate-forme de dialogue entre les OSC et le gouvernement pour la politique et la planification initié dans le paysage (ayant le secteur privé comme membre ex officio)</p> <p>La plateforme interviendra sur les initiatives stratégiques OP6</p>	<p>Rapports de projet programme national</p> <p>Charte, statuts et règlement intérieur de la plateforme</p> <p>Base de données globale du SGP</p> <p>Rapport de Suivi Annuel</p> <p>Revue de la Stratégie du Programme National</p>
<p><u>SGP OP6 - Composante 6 :</u> <i>Promouvoir l'inclusion sociale (Grand Bailleur)</i></p> <p>6.1 Les programmes nationaux SGP prennent en compte le genre. La formation sur le genre est utilisée par le staff, les bénéficiaires, le CNP et les partenaires</p> <p>6.2 Le programme de bourses aux Peuples Autochtones (PA) accorde</p>	<p><i>Le SGP Cameroun mettra l'accent sur les projets ayant pour bénéficiaires directs les femmes, les jeunes et les Peuples Autochtones, en les appuyant pour qu'ils jouent pleinement leur rôle dans le processus de développement local</i></p>	<p><i>Priorité transversale de l'OP6 au niveau national et mondial</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 500 femmes et au moins 500 représentants des peuples autochtones sont impliqués dans la conception et la mise en œuvre des projets communautaires • Au moins 1 membre de la communauté des Peuples Autochtones a bénéficié d'une bourse dans le cadre du programme de renforcement de 	<p>Rapports de projets programme national</p> <p>Base de données globale du SGP</p> <p>Rapport de suivi annuel</p> <p>Revue de la Stratégie du Programme National</p>

<p>au moins 12 bourses pour renforcer la capacité des PA ; la réalisation de projets par des PA est soutenue dans les pays concernés</p> <p>6.3 L'implication des jeunes et des handicapés est très soutenue dans les projets et directives du SGP, les meilleures pratiques sont largement partagées avec les pays</p>			capacités	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	-----------	--

NB : Estimation du nombre de projets tenant compte des ressources disponibles : 400 000 US\$ pour les fonds CORE et 640 000 US\$ de fonds STAR (Le Système transparent d'allocation des ressources (STAR) du FEM alloue des ressources aux pays de façon transparente et cohérente sur la base de priorités environnementales mondiales et en fonction des politiques et pratiques des pays et de leur capacité à exécuter efficacement les projets du FEM)

5. Plan de Suivi & d'Évaluation

5.1. Le Plan S&E du portefeuille de projets individuels

Le suivi de la mise en œuvre des projets durant OP6 se fera selon l'approche de suivi axé sur les résultats pour contribuer à améliorer la performance et la redevabilité grâce à une logique claire. Le système de suivi et l'évaluation servira d'outil de pilotage du programme, facilitant la documentation et la diffusion des impacts des projets et l'atteinte des impacts globaux ciblés dans le cadre de la SNP pour OP6.

Au niveau des projets

Avant le début des projets

Le canevas de présentation de projet devra permettre aux soumissionnaires de renseigner sur la pertinence du projet, les résultats à atteindre et les impacts potentiels en cohérence avec les initiatives stratégiques retenues.

Après la présélection des projets pertinents par rapport aux objectifs de la SPN, une mission de pré-évaluation sera effectuée par le CNP et le SGP sur les sites de projets, afin de vérifier la pertinence des informations fournies dans la proposition de projet, l'implication ou l'information des bénéficiaires à la conception du projet

La pré-évaluation se fera suivant une approche participative impliquant le porteur de projet et les communautés à travers des réunions et l'utilisation d'outils tels que les cartes participatives, les matrices. Un accent sera mis sur la cohérence entre les objectifs des projets et les plans locaux/communaux de développement ainsi que les liens/synergies avec les structures de gouvernance et/ou les plateformes locales existantes.

Pendant la mise en œuvre des projets

Au démarrage des projets, les capacités des organisations bénéficiaires seront renforcées sur le reporting technique et financier de la mise en œuvre des projets. Le suivi de la mise en œuvre des projets se fera à travers l'analyse des rapports d'activités et les missions de suivi de terrain. Le rapportage technique et financier sur le projet se fera de manière semestrielle par les OSC bénéficiaires, de manière à renseigner sur le niveau d'atteinte des indicateurs du projet, les difficultés rencontrées et les solutions.

Au moins une mission de suivi sur le terrain sera effectuée pendant l'exécution du projet par la coordination nationale du SGP et/ou le CNP suivant un planning établi avec les bénéficiaires. L'approche de suivi participatif des indicateurs, de l'atteinte des résultats escomptés du projet sera utilisée par les missions de suivi. Les contraintes de mise en œuvre des projets seront ressorties et analysées avec les principales parties prenantes pour identifier les pistes de solutions. Les rapports de missions avec les principales recommandations et réorientations éventuelles des projets seront transmis par le CN aux bénéficiaires.

Après la clôture du projet

Une évaluation finale sera effectuée avant la clôture du projet. Cette évaluation finale pourra être couplée au tant que possible à un atelier de capitalisation des résultats des projets si celle-ci a été planifiée.

Au niveau du programme

Les rapports de missions de terrain doivent permettre de suivre l'apport des projets dans l'atteinte des résultats et impacts identifiés au niveau du programme dans le document de stratégie de l'OP6. Le modèle de rapport axé sur les résultats permettra de renseigner sur le niveau d'atteinte des indicateurs des projets individuels. L'exploitation et l'analyse des indicateurs des projets et leur agrégation permettra de renseigner le niveau d'atteinte des impacts escomptés du programme.

5.2. Participation des parties prenantes à la conception, la réalisation et suivi de la mise en œuvre de projet

Tableau 5. Plan de S&E à l'échelle du projet communautaire

Niveau projets individuels SGP OP6		
Activité de suivi évaluation	Partie responsable	Périodicité
Collecte des informations de base	Communautés et OSC Bénéficiaires	Pendant la conception et la formulation du projet ; ou au début de l'exécution du projet.
Suivi participatif du projet	Communautés et OSC Bénéficiaires	Tous les deux mois pendant la vie du projet
Rapport d'étape technique et financier	OSC Bénéficiaire	Tous les six mois ou en fonction du calendrier de décaissement
Visite de suivi de la mise en œuvre	CN, AP, CNP	En moyenne une visite par an
Rapport final du projet	Communautés et OSC Bénéficiaires	A la fin de la mise en œuvre du projet
Rapport d'évaluation du projet	CN, AP	Après l'évaluation finale du projet

5.3. Stratégie d'agrégation des résultats des projets de l'ensemble du portefeuille du programme national

Tableau 6. Plan de S&E au niveau du programme national

Activité de Suivi et d'Évaluation	Finalité	Parties responsables	Source de financement	Périodicité
Élaboration de la Stratégie du Programme National	Cadre d'identification de projets communautaires	CN, CNP, parties prenantes, bénéficiaire	Subvention préparatoire	Au début de la phase opérationnelle
Revue annuelle de la Stratégie du Programme National	Enseignement, gestion adaptative	CN, CNP, CPMT	Budget du programme national	Annuelle ¹ pour évaluer l'atteinte des résultats, objectifs de la SPN, de révisions éventuelles ou d'une gestion adaptative
Réunions du CNP pour suivi résultats et analyse des projets	Effectivité des projets, portefeuille, approche ; gestion adaptative	CN, CNP, UNDP	Budget du programme national	Au moins 2 fois/an, dont une en fin d'année pour S&E et gestion adaptative
Rapport annuel du pays (RAP) ²	Reporting efficace au CNP	Présentation par le CN au CNP	Budget du programme national	Une fois par an, en juin
Enquête du Rapport de Suivi Annuel ³ (basé sur le RAP)	Reporting au CPMT et FEM ; présentation aux donateurs.	Le CN soumet à la CPMT	Budget du programme national	Une fois par an, en juillet
Revue Stratégique du portefeuille du Programme National	Leçons, gestion adaptative pour développement stratégique du Programme National	CNP	Budget du programme national	Une fois par phase opérationnelle

¹ La SPN est un document vivant, qui doit être examiné et mis à jour, si nécessaire, par le CNP sur une base régulière, en tant que partie de la revue annuelle de la stratégie.

² La Revue Annuelle du programme national est faite en collaboration avec les membres du CNP, les points focaux nationaux des Conventions de Rio et selon les procédures applicables. Le Rapport Annuel du pays doit être présenté au cours d'une réunion spécifique du CNP en juin chaque année, afin d'évaluer les progrès et résultats, et décider des mesures adaptatives et objectifs à atteindre l'année suivante.

³ L'enquête du Rapport de Suivi Annuel tire sa source des informations contenues dans le Rapport annuel du pays, tout en y ajoutant quelques questions. Il permettra au CPMT d'agrégier les contributions nationales en un rapport global.

6. Plan de mobilisation des ressources

Le plan pour accroître la durabilité financière du SGP Cameroun devra intégrer des rencontres formelles avec des acteurs clés au niveau du paysage et au niveau central avec une option de présentation des résultats et distinctions des projets soutenus financièrement par le programme national pendant la 5^{ème} Phase Opérationnelle, ainsi que l'expérience du SGP Cameroun comme prestataire de services pour d'autres projets/programmes et améliorer le co-financement des projets devra intégrer.

Le SGP Cameroun devra autant que possible saisir l'occasion de sa participation aux réunions stratégiques diverses organisées par le gouvernement pour présenter le lien entre les initiatives stratégiques retenues et les stratégies nationales afin de susciter davantage l'implication et la contribution du gouvernement dans le programme. Le SGP Cameroun pourra à cet effet solliciter officiellement auprès des différentes administrations au niveau politique élevé, la nomination des points focaux pour faire partie d'un « Groupe de Conseiller Technique » (Technical Advisory Group) du CNP.

- (i) Les ressources pour le cofinancement des projets proviendront essentiellement de la contribution des bénéficiaires (Communautés et OSC en nature et en espèces, du secteur privé, d'autres donateurs ou des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). La création de synergies avec les collectivités territoriales décentralisées dès la phase de conception des projets pourra permettre de mobiliser des ressources techniques, financières et matérielles auprès des communes et de programmes nationaux d'appui à la gestion décentralisée des ressources.

Au niveau du programme, l'appui du PNUD sera sollicité pour mentionner le SGP Cameroun parmi les programmes/projets contribuant à l'atteinte des résultats du CPAP dans le cadre du prochain cycle de coopération. Ce qui pourrait éventuellement permettre de mobiliser des fonds de contreparties auprès du gouvernement pour contribuer au Suivi & évaluation des projets notamment ceux portant sur le Relèvement précoce et la Résilience des populations dans la partie septentrionale du Cameroun.

- (ii) La coordination nationale du SGP devra davantage profiter des cadres de concertation des partenaires techniques et financiers existants comme le Comité Multi-Bailleurs du Cameroun (CMB), pour présenter le concept d'approche paysage terrestre/marin et susciter l'intérêt des partenaires pour intervenir ou financer les projets dans le paysage du programme national pour OP6. Tout en restant à l'écoute des opportunités de financement des actions habilitantes dans le cadre des ODDs ou de la contribution nationale à la COP21 ou du FEM.
- (iii) Des opportunités de synergies et partenariats sont à explorer avec le secteur privé (notamment les industries brassicoles, les CLDs, les sociétés de distribution des produits pétroliers tels BOCOM, les sociétés agro-industrielles telles que la SOCAPALM ; etc...). Dans ce contexte, la mobilisation des ressources du secteur privé pourrait se faire dans le cadre du développement de partenariat avec le secteur privé (DPP) pour la mise en œuvre des projets dans une approche « gagnant-gagnant » en accord avec la politique sociale ou la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et les Normes Environnementales et Sociales (NES) du PNUD en vigueur depuis 2015.
- (iv) Sur la base de son expérience avec le Programme d'Adaptation au Changement Climatique, et le programme COMDEKS, le SGP Cameroun pourra se positionner en tant que prestataire de services pour la mise en œuvre de la composante « subvention » des initiatives communautaires (liées ou non aux thématiques du GEF) pour le compte des projets ou des programmes des agences des Nations Unies, d'autres partenaires au développement. Dès l'approbation de la note de concept du projet du FIDA, des négociations seront engagées pour que le SGP participe à la conception du projet afin de proposer son expertise comme prestataire de services dans le cadre de son projet financé par le FEM.

- (v) L'équipe nationale s'attèlera à faire jouer au programme national le rôle de Grand Bailleur ou « Grantmaker+ » en accompagnant les communautés et les OSC pour développer des propositions pertinentes permettant d'accéder aux nouveaux financements d'autres donateurs et institutions de financement. A cet effet, un système de veille sera mis en place pour faciliter l'accès à l'information aux membres du réseau d'organisations partenaires et bénéficiaires du SGP en vue de la mobilisation de ressources. Des opportunités à cibler sont entre autres les initiatives REDD+, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), le Fonds Vert Climat. De même, le SGP Cameroun restera en alerte pour les opportunités de financement envisagées pour aider à comprendre et contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies au-delà de 2015 (ODD), ainsi qu'aux engagements ou contributions nationales prises pour la COP 21.

7. Plan de gestion de risques

Les risques potentiels envisagés lors de la mise en œuvre la SPN durant la phase OP6 peuvent être d'ordre socio-politique, socio-culturel, économique, environnemental et sécuritaire.

Tableau 7. Description des risques identifiés dans la phase OP6

Décrire le risque identifié	Degré du risque (bas, moyen, élevé)	Probabilité du risque (basse, moyenne, élevée)	Mesures d'atténuation prévues
Stabilité socio-politique. Le maintien de la stabilité socio-politique du pays dans la perspective des élections de 2018 et aussi, la faible implication et contribution des acteurs étatiques dans la mise en œuvre du programme GEF SGP au niveau central et décentralisé.	Moyen	Moyen	Développer une stratégie de gestion de crise pour réduire les impacts négatifs sur le programme et notamment le suivi des fonds de subventionnement octroyés
Faible capacité des organisations d'appui de la zone de paysage retenu. Il existe un risque que les OSC non implantées dans le paysage mais compétentes ne soient pas acceptées au niveau du paysage et que les OSC basées dans le paysage soient privilégiées malgré leurs faibles capacités.	Élevé	Élevé	Privilégier un processus de sélection ouvert à la concurrence avec un accent sur les synergies et l'encrage avec les organisations ou les structures de gouvernance au niveau du paysage, tout en mettant sur pied un programme de renforcement des capacités des OSC du paysage
Moyen financier insuffisant au regard des besoins. L'approche paysage adoptée par le SGP pour OP6 pourrait créer susciter un grand intérêt auprès OSC et des communautés qui pourraient mieux s'organiser pour exprimer des besoins supérieurs aux capacités du programme	Moyen	Élevé	Le programme national dans son rôle de « Grand Bailleur » doit accompagner les OSC et les communautés pour élaborer des propositions de projets pertinentes pour d'autres donateurs Développement le partenariat avec le secteur privé au niveau du paysage pour financer des projets communautaires répondant à leurs besoins spécifiques Intéresser d'autres partenaires techniques et financiers au paysage
Les aléas climatiques. Des phénomènes de rupture de précipitation pendant la saison de pluie	Élevé	Élevé	La stratégie de suivi de la mise en œuvre des projets par l'équipe du GEF SGP devra être adaptative et

ou la prolongation inattendue des saisons sèches sont des plus en plus récurrentes			flexible pour tenir compte ces risques environnementaux en proposant les solutions adaptées si nécessaire
Crise sécuritaire dans le pays notamment dans la zone septentrionale	Élevé	Élevé	Développer une stratégie d'intervention dans les zones où seront mis en œuvre les projets de Résilience et de Relèvement précoce
<p>Non-respect des Normes Environnementales et Sociales (NES) du PNUD</p> <p>Le paysage terrestre du SGP Cameroun pour OP6 étant situé dans une zone où le secteur privé est très actif, il est fort possible que dans le cadre des actions de mobilisation des ressources aussi bien au niveau des projets que du programme, les NES ne soient pas respectées</p>	Moyen	Moyen	<p>Inclure dans le canevas de formulation de projets une section sur le respect des NES du PNUD. Mettre à la disposition des OSC une version simplifiée des NES.</p> <p>Dans le cadre du partenariat entre le programme national et le secteur privé, faire part de l'obligation du respect des NES dans les projets financés par des ressources propres ou celles transitant par le PNUD</p>

Annexe 1 : Évaluation de référence du paysage terrestre/ marin de l'OP6

Rapport de l'évaluation de base participative du paysage terrestre

Annexe 2 : Stratégie des partenaires-donateurs de l'OP6

Stratégie du paysage du programme national COMDEKS

Annexe 3 : Carte des sites d'intervention prioritaire du paysage

